Le monde



L'âme est une création de Dieu et non une émanation de Dieu, c'est pour cela qu'elle vit séparément de lui et parfaitement consciente de sa personnalité. L'individualité de l'être humain est composée de trois principes : l'âme ou l'esprit, incarné dans un corps matériel et le périsprit.

L'âme n'existe pas de toute éternité, créée par Dieu elle est immortelle, n'ayant donc pas de fin. Ce n'est que progressivement que son intelligence se développe et qu'elle acquiert les connaissances nécessaires à son évolution.

A leur naissance tous les Esprits sont semblables et égaux. Ils possèdent à l'état latent les mêmes facultés intellectuelles et morales ; leurs aptitudes sont équivalentes. Ils doivent s'instruire d'eux-mêmes par le travail dans les luttes, les vicissitudes et les tribulations des existences corporelles. Ils ont pour se guider le don du libre arbitre et leur conscience ; un Esprit protecteur les aide de ses conseils. Si l'esprit s'écarte de la bonne voie, c'est donc de sa propre volonté et il en est responsable. Les épreuves qu'il subit ne sont jamais au-dessus des moyens qu'il possède de résister au mal ; elles sont destinées à lui donner les différentes perfections ; il ne peut progresser dans son évolution qu'en les subissant avec succès.

Le travail est pour l'esprit le seul moyen de développer son intelligence et d'acquérir toutes les connaissances ; les épreuves corporelles contribuent à le perfectionner moralement ; sa destinée future est son œuvre personnelle.

Cette imposition était nécessaire et logique - les Esprits ne pouvaient être créés heureux et parfaits. S'ils n'avaient eu aucun effort à fournir, aucun progrès à réaliser, aucun épreuve à subir, ils n'auraient pas gagné personnellement. De plus, leur existence aurait été sans but réel. En s'élevant au contraire par eux-mêmes, ils deviennent dignes de l'état heureux qu'ils ont su acquérir.

L'Esprit parcourt son évolution dans des stades différents, soit à l'état libre, soit l'état d'incarnation. A l'état libre ou désincarné, il a le plus souvent conscience de sa situation qu'il occupe dans l'échelle spirite.

Si l'Esprit est évolué, il possède généralement la connaissance complète de ses vies antérieures ; il se rappelle les épreuves dans lesquelles il a été placé, il connaît la façon dont il les a subies ; il se rend compte des erreurs qu'il a commises et des conséquences désastreuses qui en ont résulté. Il recherche alors les moyens de racheter ses fautes, d'acquérir d'autres perfections et d'autres connaissances, il étudie la voie future dans laquelle il devra s'engager pour pouvoir continuer à progresser.

Pour se guider dans ses décisions, comme dans le choix des épreuves à venir, il s'appuie sur les acquisitions morales de son passé, sur la somme des connaissances qu'il a acquises et sur l'expérience de ses vies antérieures. Il est aidé dans son jugement par les conseils des Esprits instructeurs et de son propre Esprit guide.

L'Esprit à l'état désincarné peut s'améliorer moralement par le désir et la volonté de s'amender, mais c'est surtout dans l'incarnation qu'il peut mettre en pratique ses résolutions et acquérir efficacement ses perfections. Pour obtenir celles-ci, il doit passer par toutes les vicissitudes de l'existence corporelle.

La durée de son passage à l'état désincarné est variable pour chaque Esprit; elle dépend de la rapidité de son amendement. Cette durée n'est jamais éternelle, car tôt ou tard, l'Esprit mauvais reconnaît ses erreurs passées, se repent, change sa façon d'agir et obtient alors de Dieu la permission de s'incarner à nouveau comme moyen de rachat.

Un des principes fondamentaux de l'évolution de l'Esprit est la non régression ; les perfections acquises tant au point de vue moral que scientifique, lui restent acquises indéfiniment.

Lorsque l'Esprit amendé a obtenu de Dieu la permission de se réincarner, il reprend un corps charnel et se réincarne en revenant habiter l'un des mondes qui constituent l'univers. Ceux-ci diffèrent dans leurs conditions d'existence physique suivant le degré d'évolution qu'ils représentent. Leur matérialité est d'autant plus grande que l'état moral des Esprits qui les habitent est moins parfait; c'est dans cette matérialité que résident en partie les épreuves que doit subir l'Esprit.

Le corps charnel qu'il doit revêtir sur ce monde est sujet à des passions qui découlent de ses sens ; plus sa matérialité est grande, plus celles-ci seront fortes.

L'Esprit devra pouvoir les dominer, dompter les vices de sa nature animale et se rapprocher le plus possible de l'état de vie spirituelle.

Pour pouvoir se trouver dans les conditions imposées à une épreuve complète, l'Esprit en s'incarnant perd le souvenir de ses vies antérieures. Sans en avoir conscience, il en conserve parfois comme une réminiscence confuse, se manifestant dans certaines intuitions, dans les idées innées, dans les facultés et les aptitudes spéciales.

Cette amnésie momentanée est nécessaire ; l'Esprit ne peut connaître le motif de ses épreuves nouvelles ; le souvenir de son passé, lui indiquant le pourquoi de son incarnation présente, lui enlèverait tout mérite futur. Si l'Esprit avait la notion du retard causé dans son évolution par le fait de faillir, l'épreuve n'aurait plus sa portée morale et il n'y aurait plus guère de mérite à la subir avec succès ; c'est par son propre jugement que l'Esprit doit pouvoir se diriger. L'abolition du souvenir des existences antérieures est donc une nécessité.

Une cause sociale impose aussi cet oubli.

De par nos imperfections morales, l'Esprit coupable serait déconsidéré par la plupart des humains et continuerait à porter l'opprobre de ses fautes passées. Cet état d'infériorité le ferait rebuter et annihilerait en partie ses moyens de rachat. Des ressentiments anciens se réveilleraient chez ceux qui ont souffert par d'autres dans des incarnations antérieures et la vie sociale risqueraient d'être encore plus troublée qu'elle ne l'est déjà dans le monde terre peu évolué. Pour ces motifs un voile devait être jeté momentanément sur le passé de l'Esprit réincarné, tout au moins dans les mondes habités par les Esprits inférieurs, sujets encore à trop de brutales passions.

C'est ainsi qu'un spirite qui connaît l'évolution de l'âme et les obligations de la vie d'incarnation, est moralement astreint à des devoirs plus grands qu'un ignorant des mêmes principes.

L'Esprit incarné a parfois une certaine intuition des épreuves qu'il doit subir, mais il peut toujours, par son propre raisonnement et par l'analyse de son état moral, reconnaître approximativement les qualités qu'il a acquises antérieurement et les défauts qui lui restent à combattre. Ses tendances instinctives mauvaises lui indiquent la nature des épreuves qu'il devra surmonter pour acquérir les perfections contraires.

C'est ainsi que ceux qui ne se sentent aucun penchant pour le vol, peuvent se dire qu'ils ont déjà, dans leurs vies antérieures, subi l'épreuve de la probité. C'est ainsi également que ceux qui sont portés aux plaisirs charnels, à la luxure, doivent comprendre qu'ils ont encore à surmonter les désirs sur la chair qui doivent s'équilibrer.

Les peines corporelles et morales, que l'homme subit, lui indiquent souvent aussi qu'il expie pour racheter des souffrances identiques qu'il a fait endurer à d'autres dans des incarnations antérieures.

Ces considérations que nous venons de voir sur l'évolution de l'âme nous permettent à présent de comprendre le pourquoi de toutes les inégalités que nous constatons sur la terre, tant au point de vue de l'intelligence, des aptitudes, des idées, des caractères, des goûts, du

sens moral, du degré de perfection qu'au point de vue de la constitution physique, de la santé, de la hiérarchie sociale, des richesses, de l'état heureux de la vie, etc. Les premières inégalités dépendent du niveau de culture intellectuelle et du degré d'évolution morale auquel l'Esprit s'est élevé dans ses existences antérieures ; les secondes constituent les épreuves à subir. Ces énigmes incompréhensibles pour ceux qui ne sont pas initiés, s'expliquent par le fait que nous sommes tous sur la terre à des degrés différents d'une même évolution. La révélation spirite basée sur les données des réincarnations successives, sans régression, est la seule qui permette de donner l'explication rationnelle de ces différences.

La doctrine de la réincarnation s'impose logiquement aussi de par les attributs de Dieu. Une condamnation éternelle pour un moment d'erreur serait la négation de sa miséricorde et de sa bonté infinie. Un Père doit savoir pardonner à son enfant fautif. Ce n'est que chez l'Esprit imparfait que l'on retrouve la haine implacable et l'absence du pardon. Dieu ne peut être tel. Il ne peut créer des êtres dont il sait qu'une partie faillira, et les vouer ensuite sans rémission possible aux souffrances éternelles.

Durant son incarnation, l'âme est guidée par un Esprit protecteur attaché à sa personne et aussi par les conseils des bons Esprits. Tous agissent d'une telle manière que l'âme ne perçoit pas leur influence d'une manière consciente. Il doit en être ainsi car si ces Esprits devaient la protéger d'une manière ostensible, il n'existerait plus de mérite pour elle à bien se conduire. Le degré d'évolution de l'Esprit protecteur est toujours supérieur à celui de son protégé.

Par contre et pour déterminer l'essence même de l'épreuve, les Esprits mauvais cherchent à influencer l'âme incarnée en l'entraînant au mal.

Le monde de l'au-delà est donc peuplé d'Esprits à des degrés d'évolution différents. On ne peut logiquement les diviser en bons et mauvais Esprits dans le sens strict attribué à ces mots, car tous à la longue doivent devenir parfaits. On les subdivise malgré tout habituellement comme l'a fait Allan Kardec en trois catégories suivant leur degré d'évolution: les purs Esprits, les bons Esprits et les Esprits imparfaits.

Les purs Esprits ont parcouru toute leur évolution et sont arrivés au suprême degré de perfection. La matière n'a plus aucune influence sur eux. Ils n'ont plus d'épreuves à subir et ne sont plus sujets à des réincarnations. Ils jouissent d'un bonheur parfait et vivent dans la compréhension complète de Dieu et de toutes les connaissances de l'univers. Ils travaillent et guident les bons Esprits et ont comme tâche le maintien de l'harmonie universelle.

Les bons Esprits n'ont parcouru encore qu'une partie de leur évolution. Ils comprennent Dieu et vivent dans un état heureux. Ils sont animés du désir de faire le bien, s'emploient uniquement à le pratiquer et en éprouvent une jouissance infinie. Ils dominent déjà la matière, ne sont plus sujets aux passions corporelles, mais subissent encore des épreuves d'un ordre plus élevé pour atteindre la perfection absolue. Ils guident de leurs conseils les âmes incarnées et neutralisent l'influence des Esprits mauvais ; ils agissent sur ces derniers non seulement en les combattant dans leur œuvre malfaisante, mais aussi en cherchant à les amender, à les convertir au bien et à les faire rentrer dans la bonne voie. Ils sont parfois chargés d'autres missions par Dieu.

Les Esprits imparfaits se trouvent en bas de l'échelle spirite. Chez eux la matière prédomine et les rend enclins à tous les vices qui en dérivent ; ils sont sujets à la plupart des imperfections : l'envie, la jalousie, l'orgueil, l'égoïsme, la sensualité, le plaisir de faire le mal. Ils ont l'intuition de Dieu, mais leurs connaissances sur le monde spirituel sont vagues et obscures de par leur matérialité grossière. Ils se rendent compte du bonheur dont jouissent les bons Esprits et en éprouvent de l'envie ; la jalousie qui en dérive est pour eux un tourment. Ils restent sous la domination des passions qu'ils n'ont pas su dompter dans leurs incarnations précédentes ; ils ont le désir de les satisfaire et ressentent toutes les tortures déterminées par l'impossibilité de les assouvir.

Quand ils ne s'amendent pas par la saine compréhension de leur état malheureux, ils jalousent les autres Esprits. Ils cherchent par haine à faire le mal et à entraîner dans la mauvaise voie les Esprits incarnés en leur donnant des conseils pernicieux pour les faire succomber dans les épreuves qu'ils subissent.

Mais tôt ou tard, ils acquièrent la notion des erreurs qu'ils ont commises dans leurs vies passées et des conséquences funestes qui en ont résulté, ils comprennent le retard qu'elles ont causé à leur avancement et ils en souffrent moralement. Ils se rendent compte qu'ils se sont engagés dans une fausse voie qui leur est préjudiciable et qu'ils doivent changer leur façon d'agir. Amendés de ce fait, ils recherchent les moyens de racheter leurs fautes ; la réincarnation leur offre cette possibilité.

Tous les Esprits, à quelque degré de l'échelle spirite à laquelle ils appartiennent, en même temps qu'ils réalisent le but de leur évolution personnelle, contribuent à l'harmonie et au progrès de l'univers.

Ce mélange d'Esprits à des degrés différents d'évolution, et s'influençant les uns et les autres, est nécessaire pour la réalisation des épreuves de la vie. Le mal que certains d'entre eux se complaisent à faire est une nécessité d'où dérivent les épreuves que doivent subir certains autres. Il doit exister pour offrir le libre choix entre lui et le bien.

Si, partant de ces données, nous rendons compte de la matérialité de l'existence sur notre terre, de la violence des passions qui nous assiègent, des luttes sociales qui y sévissent, nous devons bien accepter que les Esprits qui y sont incarnés sont encore bien peu évolués et doivent appartenir au degré inférieur de l'échelle spirite.

Le spirite ne se contente pas d'admirer l'enseignement des Esprits. Il pratique cet enseignement et en accepte toutes les conséquences. Convaincu que l'existence terrestre est une épreuve passagère, il met à profit ces courts instants pour marcher dans la voie du progrès qui seule, peut l'élever dans la hiérarchie du monde des Esprits en s'efforçant de faire le bien et de réprimer ses mauvais penchants.

Ces relations sont toujours sûres, car ses convictions l'éloignent de toute pensée du mal.

La charité est en toutes choses sa règle de conduite, ce qui ne l'empêche pas d'être lucide et de pratiquer le discernement.